
Les 12 compétences professionnelles

Définition et manifestations observables

Compétence 1 – Enseignement des savoirs

Description: « Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions. »

Manifestations:

- Est capable d'intéresser les élèves et de mettre à leur portée les connaissances disciplinaires.
- Fait des liens entre les connaissances qu'elle ou il enseigne et d'autres domaines du savoir.
- Manifeste une attitude critique à l'égard des savoirs enseignés.
- Établit des liens entre les connaissances disciplinaires enseignées et celles de ses élèves.
- Transforme la classe en un lieu de questionnement et de discussion où chaque élève peut exprimer ses opinions dans le respect de celles des autres.

Compétence 2 – Communication orale et écrite

Description: « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

Manifestations:

- Emploie un langage oral varié et approprié dans son enseignement et dans ses interventions auprès des élèves et des pairs.
- Respecte les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves et aux pairs.
- Est capable de prendre position lors de discussions, de s'exprimer correctement, d'argumenter de manière cohérente et respectueuse de l'opinion d'autrui.
- Corrige les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites.

Compétence 3 - Différentiation

Description: « Concevoir des situations d'enseignement et d'apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées par le programme de formation. »

Manifestations:

- S'appuie sur des données didactiques et pédagogiques pertinentes dans le choix des contenus d'enseignement et des stratégies d'intervention.
- Planifie les séquences d'enseignement et d'évaluation en tenant compte des contenus disciplinaires et de la progression des apprentissages des élèves.
- Prend en considération, lors de l'élaboration des situations d'enseignement d'apprentissage, les besoins et les intérêts des élèves, ainsi que des facteurs liés à leur contexte socioéconomique et culturel.
- Anticipe les obstacles susceptibles de nuire à l'apprentissage des contenus disciplinaires.
- Prévoit des situations d'apprentissage permettant la mobilisation des compétences dans des contextes variés.

Compétence 4 – Développement des compétences

Description: « Piloter des situations d'enseignement et d'apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées par le programme de formation. »

Manifestations:

- Crée des conditions qui engagent les élèves dans des situations-problèmes, des tâches ou des projets qui tiennent compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.
- Met à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des apprentissages.
- Guide les élèves dans le choix et la compréhension de l'information disponible dans les différentes sources (manuels, guides, vidéos, Internet, etc.).
- Oriente les élèves dans la compréhension des situations-problèmes ou des exigences d'une tâche ou d'un projet.
- Favorise l'intégration et le transfert des apprentissages des élèves par le recours à des stratégies, à des démarches et à des questions pertinentes, et par des rétroactions utiles et fréquentes.

Compétence 5 - Évaluation

Description: « Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences pour les contenus à faire apprendre. »

Manifestations:

- Repère les forces et les faiblesses des élèves.
- Adapte constamment l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages des élèves.
- Établit un bilan des acquis et porte un jugement sur le degré de maîtrise des compétences par les élèves.
- Construit ou emploie des outils permettant d'évaluer la progression des apprentissages et le degré de maîtrise des compétences par les élèves.
- Communique à l'élève, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que l'état de la progression de ses apprentissages et de son degré de maîtrise des compétences visées par le programme d'enseignement.
- Transmet aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus et l'état de la progression des apprentissages de leur enfant, ainsi que son degré de maîtrise des compétences visées par le programme d'enseignement.

Compétence 6 – Gestion de classe

Description: « Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves. »

Manifestations:

- Conçoit et met en place un système de fonctionnement efficace pour les activités habituelles de la classe.
- Communique aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux admis à l'école et en classe et s'assure qu'ils s'y conforment.
- Fait participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Adopte des stratégies afin de prévenir l'émergence de comportements indésirables et est capable d'intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.
- Maintient un climat propice aux apprentissages.

Compétence 7 – Élèves en difficulté

Description: « Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation ou un handicap. »

Manifestations:

- Facilite l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.
- Recherche l'information pertinente sur les besoins des élèves et sur leur cheminement scolaire antérieur.
- Présente à ses élèves des tâches d'apprentissage, des défis ou des rôles à jouer dans le groupe classe qui les font progresser dans leur cheminement.
- Participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan d'intervention adapté.
- Adapte les interventions aux besoins d'encadrement des élèves.

Compétence 8 - Technologie

Description: « Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel. »

Manifestations:

- Est capable d'identifier les avantages et les limites des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage.
- Évalue le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux de communication en relation avec le développement des compétences prévues par le programme d'enseignement.
- Utilise correctement les TIC dans la recherche de l'information et la résolution de problèmes d'enseignement et d'apprentissage.
- Soutient et encourage les élèves à maîtriser le fonctionnement des TIC et à les utiliser dans le cadre même de leurs activités d'apprentissage et d'auto évaluation.

Compétence 9 - Coopération

Description: « Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école ou du centre.»

Manifestations:

- Coordonne ses interventions avec les différents partenaires de l'école.
- Transmet ses remarques aux parents et retient les leurs afin de mieux encadrer leur enfant.
- Communique avec les parents : agenda, courriels, appels, rencontres, autres.
- Développe et entretient des liens avec les partenaires socioprofessionnels.
- Intéresse les parents aux choix et aux réalisations de leurs enfants.

Compétence 10 – Travail d'équipe

Description: « Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés..»

Manifestations:

- Conçoit, dans le cadre de l'équipe pédagogique, des situations d'enseignement et d'apprentissage.
- Participe volontairement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.
- Discerne les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique.
- Définit et organise un projet en fonction des objectifs à atteindre.
- Critique, de façon constructive, les réalisations de l'équipe et apporte des suggestions novatrices en matière pédagogique.
- Travaille à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.

Compétence 11 – Développement professionnel

Description: « S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. »

Manifestations:

- Établit un bilan de ses compétences et prend les moyens afin de les mettre à jour ou de les développer en utilisant les ressources pertinentes disponibles.
- Est capable de réfléchir sur sa pratique et de réinvestir les résultats de sa réflexion dans l’action.
- Mène des projets ou des expériences pédagogiques susceptibles de résoudre des problèmes d’enseignement.
- Fait participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées par le programme d’enseignement et aux objectifs éducatifs de l’école.

Compétence 12 - Éthique

Description: « Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions. »

Manifestations:

- Est conscient(e) des implications sociales et des enjeux éthiques de son enseignement et de ses interventions.
- Adopte un fonctionnement démocratique dans sa classe.
- Fournit aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Est capable de justifier ses décisions relativement à l'apprentissage, à l'évaluation et à l'éducation des élèves, autant auprès de ces derniers que de leurs parents et des autorités scolaires.
- Respecte les aspects confidentiels de sa profession.
- Évite toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.